

**Agrégat Media-Plus 130**

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom commerciale : MP- 130

Nom de la Substance : Calciumcarbonate GCC coarse powder

### Utilisations identifiées pertinentes du produit

Agrégat dans nos machines de technologie LOKI pour le nettoyage et le décapage de surfaces.

### Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Société : SICT SA  
Riond Bosson 3  
1110 Morges – Suisse

Téléphone : +41 21 802 53 00

Téléfax : +41 21 802 53 01

Adresse e-mail : info@sict.ch

Téléphone en cas d'urgence : +41 21 802 53 00

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de produit

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux selon les directives CE67/548/CEE ou 1999/45/CE.

### Éléments d'étiquetage

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

**Agrégat Media-Plus 130**

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS No.ELINCS	Concentration (%)
(RCS) Respirable cristalline silica SiO <sub>2</sub>	14808-60-7	>=0.1 - < 1
Carbonate de calcium naturel (GCC)	1317-65-3 215-279-6	>= 85 - >100

### 4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'œil intact.  
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
- Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Inhalation : Mettre la victime à l'air libre si inhalation accidentelle de poussière.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés:**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

**Agrégat Media-Plus 130**

**Conseil aux pompiers :**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles :	Eviter la formation de poussière
Précautions pour la protection de l'environnement :	Rien
Méthodes de nettoyage :	Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions pour la manipulation sans danger:	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
---	--

**Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Tenir le récipient bien fermé dans endroit sec et bien aéré.
Précautions pour le stockage en communs :	Ne pas entreposer près des acides.
Classe de stockage (Allemagne) :	13 substances solides non combustibles
Autres données :	Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

<u>Allemagne</u>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
<u>Italie</u>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
<u>Suède</u>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
<u>Norvège</u>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au Règlement (CR) No. 1907/2006

**Agrégat Media-Plus 130**
France

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de Calcium Naturel (GCC)	1317-65-3	VME	10 mg/m3	2007-12-01	FRVLE

Suisse

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de Calcium Naturel (GCC)	1317-65-3	VME	3 mg/m3	2007-01-01	CHSUVA

Finlande

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de Calcium Naturel (GCC)	1317-65-3	HTP-values 8h	10 mg/m3	2007-08-09	FIOEL

Royaume Uni

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de Calcium Naturel (GCC)	1317-65-3	TWA	10 mg/m3 4 mg/m3	2007-08-01	GBEH40

Autriche Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au Règlement (CR) No. 1907/2006

**Agrégat Media-Plus 130**

**Contrôles de l'exposition**

Protection respiratoire :	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Protection des mains :	En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps:	Vêtements de protection.
Mesures d'hygiène :	Pratiques générales d'hygiène industrielle.
Contrôle d'exposition de l'environnement:	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique :	Solide à 20°C (1.013 HPA)	
Forme :	Poudre	
Odeur :	Caractéristique	
Point d'éclair :	N'a pas de point d'éclair	
Inflammabilité :	Ce produit n'est pas inflammable	
Indice de combustion :	1	
pH :	8,5 - 9,5	à 100 g/l , à 20 °C, méthode DIN-ISO 787/9
Point/intervalle de fusion :	> 800°C	à 1.013 PHA
Densité :	2,6 - 2,8 g/cm <sup>3</sup>	à 1.013 PHA, à 20 °C, méthode DIN-ISO 787/10
Hydro solubilité :	0,014 g/l 0.018 g/l	à 20 °C, à 1.0 13 PHA, à 75 °C, à 1.013 PHA,
Coefficient de partage (noctanol / eau):	POW: < 1 évalué	
Point/intervalle d'ébullition :	Non applicable	

**Fiche de données de sécurité**

conformément au Règlement (CR) No. 1907/2006

**Agrégat Media-Plus 130**

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

Réactivité :	Stable dans les conditions recommandées de stockage
Stabilité chimique :	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions
Réactions dangereuses:	Pas de décomposition en utilisation conforme. Réagit avec les acides en formant du dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Ceci refoule de l'oxygène de l'air d'un endroit fermé (danger d'asphyxie).
Conditions à éviter :	Donnée non disponible
Décomposition thermique :	> 600 °C

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité orale aiguë :	DL50 (oral) : > 5.000 mg/kg, espèce : rat
Irritation de la peau :	Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
Irritation des yeux :	Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Données non disponible

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**Toxicité**

Toxicité pour les poissons :	Données non disponible
Toxicité pour les algues :	Données non disponible
Toxicité pour daphnie et autres invertébrés aquatique :	Données non disponible
Biodégradabilité :	Non applicable

**Autres effets néfastes**

A l'état solide, ces minéraux sont une partie importante des roches de la surface de la terre. Ils sont dissous dans un état naturel et indispensable aux eaux naturelles. Ces minéraux ne sont pas biodégradables. Les effets négatifs sur l'environnement devraient donc être exclus.

**Agrégat Media-Plus 130**

Quelques restrictions sont à faire quant à l'effet défavorable que pourraient avoir sur les organismes aquatiques les suspensions concentrées de carbonate de calcium dans les eaux naturelles (perturbations de la microflore et de la microfaune dans les sédiments avec, en conséquence, un effet négatif pour l'existence des organismes aquatiques supérieurs).

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Remettre les excédents non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementation relative aux dangers  
liés aux accidents majeurs :

La directive 96/82/EC mise à jour, ne s'applique pas

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : NWG ne pollue pas l'eau

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits en matière de sécurité. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, stockage, transport, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et sans indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange du dit produit avec d'autres substances.